

Nos partenaires et mécènes

Devenir partenaire et mécène de la Fondation du Cnam, c'est contribuer au rayonnement du Cnam, soutenir nos auditeurs et anciens auditeurs et mettre en œuvre des projets d'intérêt commun :

- **Créer** une chaire d'enseignement et de recherche
- **Favoriser** l'accès des publics fragiles à la formation
- **Entretien** le patrimoine historique du Cnam
- **Améliorer** les conditions d'études et de travail
- **Moderniser** les amphithéâtres et les salles de cours
- **Réaliser** des expositions temporaires
- **Rénover** certains espaces de collections permanentes
- **Financer** la restauration et l'acquisition de collections pour le Musée des arts et métiers

Chaque don est précieux !

[Comment donner ?](#)

[Vos avantages fiscaux](#)

Faire un don



Je m'inscris à la Newsletter

6 bonnes raisons de devenir mécène de la Fondation



Investir dans l'économie de la connaissance et de la formation professionnelle continue au niveau local et à l'international

Agir en acteur socialement responsable en intégrant de manière durable les actions et projets de la Fondation à votre politique RSE

Fédérer vos collaborateurs et vos parties prenantes autour des valeurs fortes de la Fondation

Valoriser l'image de votre entreprise et renforcer sa présence auprès des élèves des différents programmes et instituts du Cnam

Construire et entretenir une relation pérenne avec le Cnam et associer votre entreprise à son développement et à sa stratégie

Concevoir et mettre en place des partenariats pédagogiques et des projets de recherche avec le corps professoral et les équipes d'experts du Conservatoire

[Comment faire un don ?](#)

[Vos avantages fiscaux](#)

